



# PROCÈS-VERBAL

## XIV<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AIST

Lomé – TOGO  
4 décembre 2019

La XIV<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AIST (Association Internationale des Services du Trésor) s'est tenue à Lomé (Togo), le mercredi 4 décembre 2019.

Dix-huit pays ont été présents ou représentés :

**Algérie**, par M. Badis FERRAD,  
**Bénin**, par M. Mathieu HOUNNANOU,  
**Burkina Faso**, par M. Zacharie TOE,  
**Cameroun**, par M. Bachirou MOHAMADOU,  
**Union des Comores**, par Mme Mariama ABDYOU,  
**Côte d'Ivoire**, par M. Abou GBANE,  
**France**, par Mme Carine GOMEZ,  
**Gabon**, par M. M'BIKA Camille,  
**Madagascar**, par M. Herivelo ANDRIAMANGA,  
**Mali**, par M. El Hadji Moustaphe DOUMBIA,  
**Maroc**, par M. Abdelmidj BOUTAQBOUT,  
**Mauritanie**, par M. Moctar SAAD,  
**Niger**, par M. Abdou Salam MANI,  
**RDC**, par M. Clément MUYA TUMBA,  
**Sénégal**, par M. Birahim GUEYE,  
**Togo**, par M. Ekpao ADJABO,  
**Ukraine**, par Mme Tetiana SLIUZ,  
**Vietnam**, par Mme LE MINH HOA

Absents : Congo, Djibouti, Guinée, Haïti, Hongrie, Koweït, Liban, RCA, Serbie, Tchad, Tunisie.

La liste de présence à l'Assemblée générale est jointe en annexe 1.

Le Président de l'AIST, M. Adjabo, (Togo), ouvre la séance à 9h30.

Il précise que l'Assemblée générale se tient conformément aux statuts et constate que le quorum du tiers des membres présents ou représentés est atteint afin que l'Assemblée générale puisse valablement délibérer.

Il remercie les membres de leur présence à l'Assemblée générale et au colloque et demande s'ils veulent ajouter des points à l'ordre du jour.

En l'absence d'observations, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés et le Président fait lecture des points mentionnés dans l'ordre du jour :

1. Le rapport d'activité 2019
2. Le rapport financier 2018 et le rapport du Commissaire aux comptes
3. L'arrêté provisoire des comptes au 30 septembre 2019
4. Les perspectives de travail pour 2020
  - 4.1. Organisation du colloque et de l'Assemblée générale 2020
  - 4.2. Thèmes de travail
5. Questions statutaires
  - Renouvellement du Bureau exécutif

## 1. Rapport d'activité 2019

Le Secrétaire général présente le rapport d'activité et fait un bref retour sur les deux réunions de Bureau (25/01/2019 et 25/06/2019).

La réunion du 25/01/2019 avait pour but d'engager une réflexion sur la stratégie de l'AIST pour les années à venir (cf compte-rendu). S'agissant plus spécifiquement du point relatif à l'ouverture de l'association aux organisations internationales, le Secrétaire général se félicite de la présence au colloque qui vient de se terminer de représentants du FMI, de l'Agence française de développement et de deux Cours des Comptes (Maroc et France). Leur participation a été particulièrement active puisque plusieurs d'entre eux ont participé aux tables rondes ou à l'animation des ateliers.

M. Gbane (Côte d'Ivoire) demande si d'autres organisations internationales telles que la CEMAC et l'UEMOA ont été invitées à participer au colloque. Le Secrétaire général répond qu'effectivement, plusieurs autres organisations internationales, dont celles citées, ont été invitées mais que l'Association n'a reçu aucune réponse.

M. Gbane souhaite que le Bureau réfléchisse à une stratégie pour faciliter la participation des diverses organisations internationales. Le Secrétaire général souligne la nécessité que cette démarche soit collectivement portée par ses membres, notamment ceux qui ont des contacts réguliers avec ces organisations, et en particulier par le bureau exécutif.

M. Adjabo (Togo) souligne que la présence des membres du bureau lui paraît indispensable lors des réunions de celui-ci.

M. M'Bika (Gabon) demande des précisions sur les possibilités d'assistance technique de l'AIST au profit de ses membres. Le Secrétaire général répond que ce point a simplement été évoqué par M. Gaudin (DG Trésor) lors de la réunion du 25/01/2019. A ce stade, l'association ne dispose d'aucune ressource pour fournir ce type d'assistance.

La réunion du 25/06/2019 a, quant à elle, été consacrée à l'élaboration du programme d'activité 2019/2020. Au cours de cette réunion, l'Ukraine a fait part de sa candidature pour l'organisation du colloque 2020 à Kiev. Cette candidature a été retenue par le bureau.

## 2. Rapport financier 2018 et rapport du Commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice 2018, l'Association a enregistré un bénéfice de 6 630,39 €.

Après présentation du rapport financier par le Secrétaire général et échange avec les participants concernant les différents postes de dépenses et de recettes, M. ROUSSEAU (CAC) précise :

- que la comptabilité de l'AIST est une comptabilité d'engagement depuis le 01/01/2019. La comptabilité est donc présentée pour la dernière fois en comptabilité de caisse ;
- qu'au regard du volume relativement limité des opérations, il assure un contrôle exhaustif de l'ensemble des écritures et des pièces justificatives et qu'il vérifie la cohérence, en les rapprochant, du solde des comptes bancaires avec la comptabilité, ainsi que des espèces comptées avec le solde du compte « Caisse ».

**Résolution n°1** : à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve la situation des comptes 2018 arrêtés au 31 décembre 2018, tels que présentés dans le rapport financier.

## 3. L'arrêté provisoire des comptes au 30 septembre 2019

Le Secrétaire général expose oralement la situation des comptes au 30 septembre en soulignant que la majeure partie des dépenses annuelles de l'association, correspondant au séminaire de Budapest et au colloque de Lomé qui vient de s'achever, ne sont pas comptabilisées à cette date.

Il en résulte que cette situation comptable intermédiaire n'est pas représentative de la situation de l'association. Pour illustrer les grands équilibres du budget de l'association, il indique que le montant annuel des produits de cotisations représente environ 70.000€ et que le coût moyen d'une manifestation de type colloque ou séminaire est d'environ 30.000€. Les frais généraux représentent, quant à eux, environ 5.000€, la majeure partie des dépenses, notamment les locaux et les rémunérations (SG et chargée de mission) étant pris en charge par la France ainsi que par le Maroc (SGA).

M. Gueye (Sénégal) indique qu'il serait souhaitable qu'un document papier présentant la situation provisoire soit mis à disposition du bureau et précise qu'il est favorable à l'élaboration d'un budget annuel. Le Secrétaire général et le Commissaire aux Comptes indiquent qu'il est tout à fait possible d'accéder à cette demande.

M. Boutaqbout (Maroc) demande s'il est possible d'élaborer un budget triennal pour tenir compte de la nouvelle stratégie qui va s'appuyer sur des programmes triennaux. Le Secrétaire général répond que cette solution est également envisageable. En tout état de cause, les principales données financières telles qu'exposées précédemment restent structurantes pour les budgets prévisionnels des années à venir.

Les débats portent ensuite sur les cotisations. M. Gbane (Côte d'Ivoire) souhaite connaître les pratiques de l'AIST concernant les pays reliquataires et suspendus. Le Secrétaire général explique que des relances sont effectuées régulièrement par le Secrétariat général mais que certains pays ne répondent à aucun des messages. Il ajoute par ailleurs que le montant des cotisations reçues est parfois amputé de frais bancaires qui peuvent être significatifs. Il regrette que certains membres ne prennent pas la précaution de préciser à l'organisme financier qui effectue le virement que celui-ci doit être net de frais. Mme Abdou (Comores) et M. Adjabo (Togo) rappellent que la prise en charge de ces frais par les pays concernés doit être la règle.

#### 4. Les perspectives de travail pour 2020

Le colloque annuel se déroulera à Kiev en septembre 2020. Le thème en sera arrêté prochainement. M. Adjabo (Togo) pense que la concertation devrait concerner tous les pays membres et demande si l'Ukraine (pays organisateur 2020) a d'ores et déjà identifié des sujets de réflexion. Mme Sliuz (Ukraine) propose d'aborder les thèmes suivants : Maîtrise des risques et CUT ainsi que Maîtrise des risques et systèmes d'information.

Le Secrétaire général rappelle que le thème du CUT a été traité lors du séminaire de Budapest (octobre 2019).

MM. Gbane (Côte d'Ivoire) et Muya Tumba (RDC) souhaitent connaître la situation de chaque pays au regard du CUT. M. Saad (Mauritanie) ajoute que l'envoi de questionnaire préalable est un bon moyen pour recueillir les informations utiles.

Le Secrétaire général propose de rédiger une note d'analyse sur les thèmes susceptibles d'être traités en 2020, note qui pourra servir de base à une réflexion en réunion de Bureau.

M. Toe (Burkina Faso) propose un rapprochement entre l'AIST et certaines organisations internationales afin d'apporter du soutien aux pays membres. Le Secrétaire général rappelle que la connaissance des thèmes de travail est un préalable nécessaire pour solliciter les organisations internationales. Il ajoute que le bureau de l'AIST a souligné lors de sa réflexion stratégique qu'il était important que l'association préserve son autonomie. Le soutien apporté par les organisations internationales ne doit pas se faire au détriment de l'indépendance de l'Association.

M. Gbane (Côte d'Ivoire) souligne que chaque membre a la possibilité de représenter et promouvoir l'AIST auprès des instances internationales lorsqu'il participe à leurs actions.

Mme Gomez (France) rappelle l'importance de la désignation d'un point focal.

M. Gbane (Côte d'Ivoire) évoque la mise en place d'un dispositif de suivi des préconisations issues des séminaires et colloques. Ce suivi pourrait aller jusqu'à une sorte de coaching pour certains membres. Le Secrétaire général approuve cette idée, qui rejoint celle du suivi dans le temps des travaux de l'association, mais souligne les difficultés prévisibles pour son financement. Il évoque le programme « Inspecteurs des Impôts sans Frontières », initiative menée par l'OCDE et le PNUD qui permet à des praticiens du contrôle fiscal de mener des actions de coopération très concrètes au profit de collègues d'autres administrations. Cette initiative pourrait servir d'exemple à un dispositif d'aide mutuelle entre pays membres de l'AIST sur des sujets de comptabilité publique. M. Adjabo (Togo) approuve cette idée qui pourrait être approfondie en réunion de bureau pour une mise en œuvre concrète.

M. Boutaqbout (Maroc) souhaite savoir si l'AIST a noué des partenariats avec d'autres entités. Le Secrétaire général répond qu'à la différence du CREDAF, aucun partenariat n'a, pour l'instant, été noué.

## 5. Questions statutaires

### Renouvellement du Bureau exécutif

L'Ukraine, désignée comme organisateur du Colloque 2020 est élu Président. Les deux derniers organisateurs (Togo 2019 et Mauritanie 2018) sont désignés Vice-Présidents.

Reste 6 poste d'Administrateurs dont 2 sont respectivement attribués à la France et au Maroc.

Pour les 4 postes restants, les candidats suivants sont élus :

- Comores
- Côte d'Ivoire
- Madagascar
- Sénégal

**Résolution n°2** : L'Assemblée générale élit à l'unanimité les pays suivants aux postes d'administrateurs : Comores, Côte d'Ivoire, Madagascar, Sénégal.

Mme Abdou (Comores) s'étonne de l'absence récurrente du Koweït. Le Secrétaire général rappelle que tous les pays membres sont invités à participer aux actions de l'AIST et que le Koweït n'a pas répondu aux dernières sollicitations.







Le Secrétaire général indique le lien est également rompu avec Djibouti et le Tchad. Après discussions sur la nécessité d'entretenir des liens entre pays membres, M. Adjabo (Togo) demande qui serait volontaire pour contacter les pays s'étant éloignés de l'AIST.






Les personnes suivantes sont respectivement désignées pour reprendre contact avec Djibouti, le Koweït et le Tchad : M. Mohamadou (Cameroun), M. Saad (Mauritanie) et M. Doumbia (Mali).







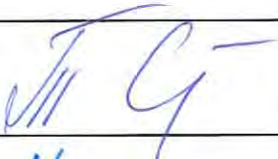

Les débats étant clos, la séance est levée à 11h45.



**Liste de présence**  
**Assemblée générale - 4 décembre 2019**

Pays	Représentant de l'Administration	Signature
ALGERIE	M. Mohamed Larbi GHANEM, Directeur général de la Comptabilité, représenté par M. Badis FERRAD, Directeur d'Etudes	
BENIN	M. Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, représenté par M. Mathieu HOUNNANOU, Inspecteur général des Services	
BURKINA FASO	M. Célestin Santéré SANON, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, représenté par M. Zacharie TOE, Payeur général	
CAMEROUN	M. Sylvester MOH TANGONGHO, Directeur général du Trésor et de la Coopération financière et Monétaire, représenté par M. Bachirou MOHAMADOU, Chef de Cellule des Relations financières internationales	
COMORES	M. Mohamed HAMDI, Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, représenté par Mme Mariama ABDOU, Coordinatrice	
CONGO	M. Henri LOUNDOU, Vice-Président, Directeur général de la Comptabilité publique	Absent
CÔTE D'IVOIRE	M. Konan Jacques ASSAHORE, Administrateur, représenté par M. Abou GBANE, Conseiller technique ( <i>Abou. GBANE</i> )	
DJIBOUTI	M. Hassan MOUMIN DAHER, Directeur national du Trésor et de la Comptabilité Publique	Absent

Pays	Représentant de l'Administration	Signature
FRANCE	M. Jérôme FOURNEL, Administrateur, représenté par Mme Carine GOMEZ, Inspectrice des Finances publiques	
GABON	M. Sosthène OSSOUNGOU NDIBANGOYE, Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, représenté par M. M'BIKA Camille, Inspecteur principal, Chef du Pôle Contrôle des postes comptables	
GUINEE	M. Mamadi DIANE, Directeur national du Trésor et de la Comptabilité publique	Absent
HAITI	M. Pierre Eroid ETIENNE, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique	Absent
HONGRIE	Dr. József MÉSZÁROS, Président du Trésor Hongrois	Absent
KOWEÏT	M. Ibrahim ALEZENI, Sous-Secrétaire adjoint chargé des Comptes généraux	Absent
LIBAN	M. Alain BIFANI, Directeur général des Finances	Absent
MADAGASCAR	M. Herivelo ANDRIAMANGA, Administrateur, Directeur général du Trésor	
MALI	M. Sidi Al Moctar OUMAR, Directeur national du Trésor et de la Comptabilité publique, représenté par M. El Hadji Moustaphe DOUMBIA, Chef de Division Contrôle	
MAROC	M. Noureddine BENSOUA, Administrateur, Trésorier général du Royaume, représenté par M. Abdelmidj BOUTAQBOUT, Directeur du Contrôle, de l'Audit et de l'Inspection	

Pays	Représentant de l'Administration	Signature
MAURITANIE	M. Yacoub AHMED AICHA, Vice-président, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, représenté par M. Moctar SAAD, Directeur général adjoint	
NIGER	M. Issa DJIBO, Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, représenté par M. Abdou Salam MANI, Directeur général adjoint du Trésor et de la Comptabilité publique	
RCA	M. Patrick NANGUIADE, Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor	Absent
RDC	M. Adolphe BOLOLO, Directeur de la Comptabilité publique, Mme Mireille SULIA, Directeur du Trésor et de l'Ordonnancement, représentés par M. Clément MUYA TUMBA, Chef de Division - DIRPAIE	
SENEGAL	M. Cheikh Tidiane DIOP, Administrateur, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, représenté par M. Amadou Birahim GUEYE, Directeur du Secteur parapublic	
SERBIE	Mme Svetlana LJUBICIC, Directrice du Trésor public	Absent
TCHAD	M. Djimet Ngoutine, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique	Absent
TOGO	M. Ekpaou ADJABO, Président, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique	
TUNISIE	M. Rafik CHOUCHE, Directeur général de la Comptabilité Publique et du Recouvrement, représenté par M. Ridha KHAMMARI, Chef de l'Unité des Services communs, de la Formation et de la Coopération internationales	
UKRAINE	Mme Tetiana SLIUZ, Administrateur, Présidente du Trésor d'Etat	
VIETNAM	M. TA ANH TUAN, Directeur du Trésor d'Etat, représenté par Mme LE MINH HOA, Fonctionnaire, Département Comptabilité	

Pays	Représentant de l'Administration	Signature
SECRETARIAT GENERAL	M. Jean-Marc NIEL - Secrétaire général	
SECRETARIAT GENERAL	M. Abdessamad KASIMI - Secrétaire général adjoint	
SECRETARIAT GENERAL	M. Laurent ROUSSEAU, Commissaire aux Comptes	
SECRETARIAT GENERAL	Mme Cristel VOLPI - Chargée de mission	